Charte de l'Eco-Vide-Grenier de Ramonville



L'association Caracole dont les objectifs intègrent la nécessité d'une démarche de développement durable et équitable va promouvoir lors du vide grenier toutes les démarches responsables qui visent à respecter l'environnement.

Pour aboutir, nous croyons que tout projet collectif nécessite des engagements mutuels.

Engagements de l'association Caracole autour des déchets

L'association s'engage à réduire sa production de déchets lors de l'évènement par :

- La mise en place d'une consigne à la buvette, avec l'utilisation d'une vaisselle consignée et réutilisable
- Privilégier des achats sans suremballage
- · Installer des bacs de tri sélectif
- Informer et sensibiliser le public autour de la problématique des déchets.
- Veiller à l'empreinte écologique lors de la communication de l'évènement.
- La mise en place des toilettes sèches

Engagement des exposants autour des déchets :

- Je m'engage à être responsable des déchets que j'occasionne.
- Je m'engage en tant qu'exposant à réduire ma production de déchets
- Je m'engage à laisser le lieu aussi propre qu'à mon arrivée.
- Je m'engage à participer au tri sélectif grâce aux contenants mis à ma disposition.

Circuits courts et engagement de l'association Caracole.

L'association Caracole s'engage à privilégier des produits locaux et issus d'une agriculture durable et juste lors du vide grenier.

- La buvette du vide grenier proposera des produits locaux et de saison
- Les bénévoles pourront informer les exposants et le public sur la thématique des circuits courts.

Nous comptons sur votre participation pour que le vide grenier soit un événement écoresponsable.